



Comité monétaire et financier international

Vingt-neuvième réunion
Le 12 avril 2014

**Déclaration de M. Akagha-Mba,
Ministre de l'Économie et de la Prospective, Gabon**

Représentant les pays suivants :

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, Rwanda, São Tomé-et- Príncipe, Sénégal, Tchad, Togo

Déclaration de M. Christophe Akagha-Mba
Ministre de l'Économie et de la Prospective
(Gabon)

L'activité économique mondiale se raffermi et les perspectives sont globalement plus favorables que lors de la dernière réunion du CMFI. Des progrès importants ont été accomplis dans la mise en œuvre des politiques économiques, surtout dans les pays avancés. Bien que la conjoncture soit moins favorable dans les pays émergents, les développements récents sont encourageants notamment l'impulsion plus forte de la part des pays avancés et une croissance plus élevée dans les pays à faible revenu.

Nous nous félicitons des avancées récentes dans les pays d'importance systémique, à savoir : l'accord trouvé aux États-Unis sur le rééquilibrage du budget et le relèvement du plafond de la dette publique, qui a levé d'importantes incertitudes; la clarification de la communication de la Réserve fédérale au sujet du repli de la politique monétaire non conventionnelle, qui a contribué à la détente des marchés, y compris dans les pays émergents; les progrès liés aux mécanismes de résolution des faillites bancaires et à la construction de l'union bancaire dans la zone euro et les mesures adoptées en Chine pour réorienter l'activité du crédit et des investissements vers la consommation, ce qui réduit les risques d'un nouveau ralentissement ou d'un atterrissage forcé, ainsi que d'un décrochage brutal des cours mondiaux des matières premières. Si ce dernier risque venait à se matérialiser, beaucoup de pays exportateurs de matières premières pourraient voir leur marge de manœuvre financière se réduire encore.

Il est encourageant de noter que la situation des pays avancés s'est stabilisée, y compris dans la zone euro. Les pays émergents ont connu un ralentissement marginal et voient leur stabilité financière menacée par les retombées potentielles des politiques des pays avancés et par l'éventualité d'une perte de confiance des investisseurs. Il convient cependant de noter que la contribution des pays émergents à la croissance mondiale reste considérable. En outre, les pays émergents et en développement dans leur ensemble assurent encore l'essentiel de la croissance mondiale.

Les pays à faible revenu et les petits pays à revenu intermédiaire, en particulier, continuent à enregistrer une forte croissance, grâce à la vigueur de la demande intérieure, à la reprise naissante dans les pays avancés et à des cours des matières premières généralement favorables — bien qu'en léger repli. Les pays à faible revenu seront mieux à même de maintenir leur rythme de croissance en investissant dans le capital physique. À cet effet, il leur faudra poursuivre les efforts de mobilisation des recettes intérieures, mais aussi avoir plus facilement accès à des financements régionaux et extérieurs, y compris de sources non concessionnelles, si leur dette et leurs finances publiques ne présentent pas de vulnérabilités préoccupantes.

Globalement, il reste encore beaucoup à faire pour éviter de nouvelles déconvenues sur le plan de la croissance et placer la reprise mondiale sur une trajectoire plus vigoureuse et durable. Nous soulignons que beaucoup des dossiers économiques d'hier restent d'actualité, notamment le secteur financier des pays avancés, les plans de rééquilibrage budgétaire à moyen terme et les réformes structurelles visant à améliorer les perspectives de croissance. Les politiques macroéconomiques d'aujourd'hui devraient avoir pour but de promouvoir la croissance économique tout en revenant à des conditions monétaires «normales» partout où l'activité s'est sensiblement redressée. Nous partageons l'idée que l'élaboration de politiques permettant d'atteindre cet

objectif peut être compliquée par les répercussions provenant des pays d'importance systémique et par des chocs communs. Cela exige des efforts concertés.

Le FMI a pour rôle crucial d'aider les pays membres en leur fournissant ses conseils, son assistance technique et son concours financier, si nécessaire. Pour ce faire, cette institution doit préserver sa légitimité, sa crédibilité et son efficacité. Pour garder sa légitimité et sa crédibilité, le FMI doit s'adapter à l'évolution de l'économie mondiale. Pour rester efficace, il doit être doté de ressources permanentes adéquates qui lui permettent d'accomplir les tâches dont il est chargé, notamment celle d'assurer la stabilité monétaire et financière mondiale. Il faut pour cela mettre en œuvre les réformes des quotes-parts et de la gouvernance qui ont été approuvées.

La Directrice générale a décrit les objectifs prioritaires appropriés pour les pays membres et exposé une vision raisonnée de ce que le FMI peut faire pour les aider dans cette entreprise. Nous soutenons son Plan d'action mondial.

GÉRER LA NORMALISATION DES POLITIQUES MONÉTAIRES ET LEURS RÉPERCUSSIONS

Nous notons avec inquiétude que la résultante des risques, bien qu'en amélioration, reste de nature baissière. Les éléments les plus préoccupants sont, d'une part, la persistance d'une inflation très faible et donc le risque de déflation dans quelques pays avancés et, d'autre part, les risques liés au regain d'instabilité financière dans les pays émergents.

Pour ce qui est de certains pays avancés, notamment dans la *zone euro*, nous notons avec satisfaction que les banques centrales sont prêtes à user si nécessaire d'une politique monétaire non conventionnelle pour chasser le spectre de la déflation. Il est essentiel de remédier aux grands écarts de production afin d'éviter une dérive baissière des anticipations inflationnistes et de réduire les risques de déflation. Pour résoudre les problèmes de liquidité des marchés, il faut remédier à la fragmentation de la zone en approfondissant l'intégration financière. Il faut aussi parachever l'assainissement des bilans bancaires et accélérer la restructuration de la dette du secteur des entreprises. Des mesures supplémentaires sont nécessaires pour évaluer la solidité du secteur bancaire.

Aux *États-Unis*, la stabilisation de la situation passe par la normalisation de la politique monétaire. Il demeure cependant nécessaire de prendre garde aux retombées que le repli de la politique monétaire non conventionnelle peut avoir, notamment sur les pays émergents. Comme l'ont prouvé les récents événements, il importe d'expliquer soigneusement et efficacement la stratégie de sortie, dans une perspective d'avenir, afin de réduire les risques de déstabilisation des marchés et leurs répercussions.

Les pays émergents et pionniers confrontés à des remous financiers devraient, pour leur part, employer les moyens dont ils disposent — durcissement de la politique monétaire, le cas échéant, ajustement des comptes extérieurs, mesures macroprudentielles, mais aussi gestion des flux de capitaux, si cela est nécessaire et souhaitable — pour lutter contre l'instabilité financière. Pour tirer davantage parti de la mondialisation financière tout en limitant le coût potentiel, les décideurs devraient s'attacher à promouvoir les investissements intérieurs, étoffer le secteur bancaire, développer les marchés de capitaux et améliorer la qualité des institutions.

DOPER LA CROISSANCE ET RÉDUIRE LES VULNÉRABILITÉS

Nous partageons les objectifs consistant à rétablir la confiance et à promouvoir une croissance vigoureuse; à faire face à la volatilité des flux de capitaux et aux vulnérabilités financières et à améliorer partout les perspectives de croissance à moyen terme. La réalisation de ces objectifs relève de la responsabilité partagée de tous les pays. Les politiques macroéconomiques doivent généralement viser à accompagner la croissance. Une coopération plus active entre les décideurs et les régulateurs est aussi nécessaire pour éviter les répercussions négatives et contrecoups et pour stimuler la croissance. Comme déjà indiqué, le FMI a un rôle central à jouer — ce qu’il a déjà fait — en approfondissant les travaux analytiques et en favorisant le dialogue entre ses pays membres.

Dans *beaucoup de pays avancés et quelques pays émergents*, il convient de résoudre à moyen terme les problèmes de finances et de dettes publiques qui se profilent tout en prenant garde à la nécessité de soutenir la fragile reprise. Cela exige à la fois des mesures pour accroître les recettes et des réformes pour rationaliser les dépenses. Ces dernières, en particulier, demandent, pour aboutir et avoir des effets durables, un solide consensus politique et une stratégie de communication judicieuse. Ce consensus sera notamment nécessaire pour trouver une solution plus durable à la question du plafonnement de la dette aux États-Unis, qui contribuerait à réduire les incertitudes. Compte tenu de la situation fragile des *pays arabes en transition*, il importe de consacrer en priorité les ressources budgétaires à des investissements générateurs d’emplois et à d’autres dépenses propres à réduire les inégalités. Nous nous accordons pour penser que les pays ayant de gros besoins de financement ou un endettement élevé devraient [durcir] plus rapidement leur politique budgétaire.

Dans les *pays à faible revenu et les petits pays à revenu intermédiaire*, la diversification et la transformation structurelle de l’économie restent des impératifs majeurs pour maintenir leur rythme de croissance, notamment en comblant les vastes déficits d’infrastructures. Nous sommes ravis de constater que le FMI donne désormais davantage d’importance à ces questions dans ses objectifs prioritaires. Il est nécessaire de mobiliser plus de recettes et de rehausser l’efficacité des dépenses.

Cela dit, les besoins d’investissement des pays à faible revenu en particulier exigeraient plus de ressources. La nécessité de financements extérieurs est encore plus aigüe pour les pays qui n’ont pas ou guère de ressources naturelles. C’est pourquoi le réexamen des règles du FMI en matière de plafonnement de la dette, tout en visant à préserver la viabilité de l’endettement des pays à faible revenu, doit être centré sur les moyens de faciliter l’accès à des crédits d’investissement. Les pays à faible revenu et les petits pays à revenu intermédiaire ont actuellement une occasion historique de diversifier et de transformer leur économie, car les taux d’intérêt mondiaux sont bas et devraient le rester pendant quelque temps. Les pays à faible revenu qui ont un déficit budgétaire relativement minime et un faible niveau d’endettement — ou un faible risque de surendettement — devraient obtenir plus de latitude pour emprunter afin d’investir, dans le cadre des règles révisées. Le FMI devrait en outre donner aux pays à faible revenu les conseils dont ils ont besoin pour développer et superviser leur secteur financier afin de canaliser l’épargne publique et privée au profit des investissements.

La croissance de *l’Afrique subsaharienne* continue de surprendre par sa vigueur. Cela dit, la région n’est pas à l’abri des répercussions négatives des fluctuations de la demande extérieure et des cours des matières premières. Les pays du continent devraient attacher plus d’importance à

l'approfondissement de l'intégration régionale comme source supplémentaire de croissance. Il demeure aussi crucial de maintenir des marges de manœuvre appropriées pour faire face aux chocs.

ADAPTER LE FMI À L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

Nous avons conscience que le paysage économique mondial est en train de se modifier et que le FMI doit s'y adapter pour garder sa raison d'être. Il faut en particulier que l'institution soit dotée des ressources nécessaires pour répondre aux besoins de ses pays membres; qu'elle reflète la réalité mondiale en donnant l'importance qui leur est due aux pays sous-représentés en comparaison de leur poids économique et veille à ce que les petits pays aient voix au chapitre. Il faut donc impérativement faire avancer les réformes des quotes-parts et de la gouvernance, à commencer par les réformes approuvées en 2010, dont l'entrée en vigueur a été trop longtemps différée. Les pays qui n'ont pas encore donné leur consentement aux réformes devraient le faire pour qu'elles prennent effet.

Nous attendons avec impatience que les réformes de 2010 soient mises en œuvre afin d'achever la quatorzième révision générale des quotes-parts et d'en entreprendre ensuite la quinzième révision. Il est essentiel dans ce processus de préserver la crédibilité des engagements des pays membres.

Nous partageons l'idée que, dans l'attente de la mise en œuvre des réformes de 2010, il faudrait prendre des mesures pour concrétiser si possible certains éléments du plan de réforme approuvé. Nous attendons avec intérêt l'avancement des actions potentielles [étapes intérimaires] proposées par le Président de ce Comité.

En tant qu'institution reposant sur un système de quotes-parts, le FMI devrait être doté de ressources permanentes suffisantes. Il importe dans le même temps de veiller à ce que les ressources existantes soient appropriées pour répondre à tout moment aux besoins des pays membres, y compris, si nécessaire au moyen d'accords d'emprunt temporaires.

Enfin, il y a eu récemment des avancées encourageantes sur le plan de la *diversité du personnel*. Cependant, l'Afrique subsaharienne reste une des deux régions sous-représentées, notamment aux postes de direction. Nous attendons des progrès sensibles sur ce front. Nous considérons que la diversité est un élément important de la stratégie visant à renforcer l'institution.